

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 15 DECEMBRE 2023**

L'AN 2023, le 15 DECEMBRE, les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au siège de l'Opal, 1 Place Jacques de Troyes, à Laon.

**Etaient présents** : M. GRZEZICZAK, Président.

Mme BODIOT, MM. DAIN, DELHAYE et EUGENE, Mme DIVE, M. GERVOIS et Mme LETOT-DURANDE, MM. LEFEVRE, LIEZ et LINIER, Mmes MARICOT et M'SAKNI, M. MUZART, Mme PASSEMART, M. PERROU, Mmes PLATRIER, RIBEIRO et VARLET-CHENOT, M. VERDEZ, Mme VIOLET, Administrateurs.

M. KALLEL, Secrétaire du CSE de l'Opal.

M. MAHINC, Chef de Service par intérim au SHRUC de la Direction Départementale des Territoires, représentant M. le Préfet.

**Pouvoirs** : M. RAMPELBERG, Vice-Président, à M. GRZEZICZAK  
M. BESANÇON, Administrateur, à M. PERROU  
M. CREMONT, Administrateur, à Mme PLATRIER  
Mme FRICHET, Administrateur, à M. GRZEZICZAK

**Excusé** : M. MONFORT, Commissaire aux Comptes.

**Absents** : MM. LEBEAU et LE NY, Administrateurs.

**Assistés de** : M. EUZEN, Directeur Général par intérim.

Mme PLANCKAERT, MM. BASSET, ROBERT, Directeurs de Service.

Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques Locales.

La séance est ouverte à 9 h 30.

**ORDRE DU JOUR**

**BUDGET 2024**

Monsieur le Président Général présente aux membres du Conseil d'Administration le projet de budget 2024 étudié par le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 27 octobre 2023, dans le cadre du débat d'orientations budgétaires. Le rapport, qui a été adressé à chaque administrateur, comprend l'exposé des options et paramètres pris en considération pour élaborer le budget qui comporte :

- le compte de résultat prévisionnel
- le tableau de financement prévisionnel
- le tableau de suivi des stocks de production
- le budget synthétique (non soumis au vote).

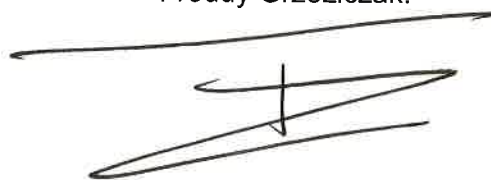
Le rapport est ensuite commenté.

Le budget est accompagné des opérations d'investissements. Il fait apparaître opération par opération les dépenses et les recettes envisagées.

Après en avoir débattu et répondu aux différentes questions de ses membres, sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte le budget par chapitre.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Freddy Grzeziczak.



## Acte à classer

CA-3985

**1**                      **2**                      **3**                      **4**  
En préparation      En attente retour      > **AR reçu** <      Classé  
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-01-04T15-14-58.00 ( MI250123444 )

Identifiant unique de l'acte : 002-423119395-20231215-CA-3985-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : BUDGET 2024

Date de décision : 15/12/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [N. 3985 - BUDGET 2024.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/01/24 à 15:14

Par [HERMI Farida](#)

Transmis

Date 04/01/24 à 15:14

Par [HERMI Farida](#)

Accusé de réception

Date 04/01/24 à 15:20